



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° 001/DECRUE-SAF/DPR/19

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet DECRUE (*Disaster risk rEduction for Community Resilience and effective Urgent rEsponses through FJKM Volunteers actions*), en partenariat avec DIAKONIE, SAF/FJKM invite, par le présent Appel d'offre, les fournisseurs professionnels intéressés, à présenter leurs meilleures offres pour la confection des 10 000 Tee shirts dont les détails sont donnés dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Caractéristiques/Spécificité/Marque	Qté
01	Tee Shirt	Avec impression, Couleur BLEU Polycoton 140 grs (Quantité 10 000) dont : - XXL - XL - L - M	300 700 4700 4300

- Le marché sera indivisible.
- La livraison se fera en 3 tranches dont : 4 000 tee shirts (05 juillet 2019), 3 000 tee shirts (12 juillet 2019), 3 000 tee shirts (21 juillet 2019)
- Condition de paiement : **Par chèque bancaire et libellé au nom du titulaire**
- Les candidats intéressés peuvent demander, la fiche de soumission et la matrice des 3 logos à insérer, qui sera disponibles au bureau du SAF/FJKM siège Immeuble Ifanomezantsoa II Escalier Ranavalona I Antaninarenina.
- Le soumissionnaire établira un original et une copie des documents constitutifs de l'offre. en indiquant visiblement « **Original** » et « **copie** ». Le soumissionnaire **cachettera à la cire** l'original et la copie dans deux enveloppes séparées dites enveloppes intérieures. Ces deux enveloppes intérieures seront placées dans une enveloppe extérieure **cachetée à la cire** adressée au **bureau SAF/FJKM** Immeuble IFANOMEZANTSOA II Escalier RANAVALONA, qui portera uniquement la mention.
 - « **CONFECTION DES 10 000 Tee shirts** »
 - **Réf : AOO/001-DECRUE/SAF/DPR-19**
 - « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »
-
- Les dossiers de soumission et les échantillons devront parvenir au plus tard le vendredi 21 juin 2019 à 9h uniquement **au bureau du SAF/FJKM** Immeuble IFANOMEZANTSOA II Escalier RANAVALONA I
- Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui désirent y assister à la salle de réunion du SAF/FJKM immédiatement après la date et l'heure limites de dépôt des offres.
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.
- Les offres reçues, après les dates et heures limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.